

## SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU SUD-ANNAM, Phanthiêt

Pierre Albert Emmanuel Maurice MOREL  
(Communément *Pierre Maurice* Morel),  
administrateur délégué

Administrateur délégué de la Société coloniale d'entreprises.  
Voir [encadré](#).

Étude de M<sup>e</sup> Albert DETAY, docteur en droit, licencié ès lettres,  
notaire à Saïgon, 15, rue Taberd.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU SUD-ANNAM  
Société anonyme au capital de 2.500 piastres  
Siège social à PHANTHIÊT, 100, boulevard de Bellevue  
(*L'Information d'Indochine économique et financière*, 22 avril 1939)

1. – Suivant acte sous signatures privées en date à Saïgon du 22 mars 1939 dont l'un des originaux est demeuré annexé à la minute de l'acte de déclaration de souscription et de versement ci-après énoncé reçu par M<sup>e</sup> DETAY, notaire à Saïgon, le 23 mars 1939, M. Pierre Maurice MOREL, ingénieur, demeurant à Phanthiêt (Annam), 100, boulevard de Bellevue, a établi les statuts d'une société anonyme, desquels statuts, il a été extrait littéralement ce qui suit :

### TITRE PREMIER

Formation. — Objet. — Dénomination. — Siège. — Durée

Article 1<sup>er</sup>. — Il est formé, par les présentes, entre les souscripteurs des actions ci-après et tous ce qui deviendront par la suite propriétaires soit de ces actions, soit de celles qui pourront être ultérieurement créées, une société anonyme qui sera régie par les présents statuts, par les dispositions légales du Code de Commerce par les lois en vigueur concernant les sociétés anonymes.

Article 2. – Cette société a pour objet en tous pays, toutes opérations généralement quelconques, mobilières, immobilières, industrielles, commerciales, agricoles et financières, sous quelque forme que ce soit, se rattachant directement ou indirectement à l'agriculture au commerce et à l'industrie, de toutes manières et pour tous articles.

La société pourra faire toutes opérations rentrant dans son objet soit seule, soit en participation, soit en association, sous quelque forme que ce soit

.....

Administrateur-directeur  
M. Pierre Maurice MOREL, ingénieur, demeurant à Phanthiêt (Annam).

Commissaire aux comptes

Nommé M. Antoine SAGODIRA, employé de commerce, demeurant à Saïgon, 213 rue Lagrandière.

---

*(Bulletin administratif de l'Annam, 1<sup>er</sup> décembre 1940)*

Article premier. — M. Morel, de nationalité française, domicilié à Phanhiêt, est autorisé à détenir et à utiliser, dans les conditions prévues par l'arrêté du 14 février 1939, un poste récepteur de radiodiffusion de la 2<sup>e</sup> catégorie servant uniquement à la réception de signaux ou communications n'ayant pas le caractère de correspondances particulières.

Droit d'usage 6 \$ 00

Emplacement du poste : n° 100, quai de Bellevue à Phanhiêt

Nom du fournisseur (ou du dernier détenteur) : Central Radio à Saïgon.

Marque et n° mle de l'appareil: Ultramar modèle 181 N° 52108

Nombre de lampes : six

Art. 2. — Le bénéficiaire devra aviser par écrit le résident supérieur en Annam et l'ingénieur chef du réseau radioélectrique Sud des changements d'emplacement éventuels du poste.

---

Avis

SOCIETE IMMOBILIÈRE DU SUD-ANNAM

Société anonyme au Capital de 2.800 piastres

Siège social à Phanhiêt (Annam)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

*(Le Nouvelliste d'Indochine, 16 novembre 1941)*

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le 10 décembre 1941. à 17 heures, au siège social, 98, quai de Bellevue à Phanhiêt (Annam) :

ORDRE DU JOUR

Rapport de l'administrateur-directeur sur l'exercice 1940.

Rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 1940.

Approbation s'il y a lieu du bilan et du compte de Profits & pertes au 31 décembre 1940 et *quitus* de sa gestion à l'administrateur-directeur.

Nomination d'un commissaire aux comptes pour l'exercice 1941.

Autorisation à donner à l'administrateur-directeur conformément à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Questions diverses.

Le dépôt des titres doit avoir lieu au siège social 3 jours avant l'assemblée.

L'administrateur-directeur.

---

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU SUD-ANNAM

Société anonyme fondée en 1939

*(Bulletin économique de l'Indochine, 1943, fascicule 4, p. 571)*

Objet : toutes opérations mobilières, immobilières, industrielles, commerciales, agricoles et financières.

Siège social : 100, boulevard de Bellevue, Phanthiêt.

Capital social : 2.500 \$, divisé en 250 actions de 10 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : administrateur-directeur : M. MOREL.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : annuelle.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, l'excédent des bénéfices, sauf la portion qui serait affectée à la formation d'un fonds de prévoyance et d'amortissement, sera réparti à titre de dividende aux actionnaires.

Inscription à la cote : pas de marché.

---